

ÉDITORIAL

PARLER... Titre qui peut sembler paradoxal dans une revue de didactique du français. N'apprend-on pas à parler (ou plutôt à mieux parler) seulement dans les lieux extrêmes du système éducatif ? A l'école maternelle, dans les classes spécialisées ou dans quelques grandes écoles ; et ce, avec des objectifs bien entendu incomparables. Si l'école maternelle aide le jeune enfant à découvrir les enjeux et le statut de la parole sociale ainsi que de la communication dans ce lieu spécifique qu'est la classe, les classes spécialisées¹ accueillent la parole d'enfants et d'adolescents en souffrance qui ne parviennent pas à entrer vraiment dans leur métier d'écoliers ou de collégiens. Quant aux grandes écoles, elles enseignent des techniques de communication qui servent à conduire une réunion, à faire prendre une décision, à savoir se faire entendre ; bref, à prendre le pouvoir par la prise de parole.

Dans l'ailleurs du système éducatif, de manière toujours aussi paradoxale, les élèves doivent surtout apprendre à se taire : dans une journée de classe, combien de rappels au silence, combien de « chut » s'efforcent de contenir difficilement une parole d'élèves qui paraît toujours gênante, envahissante ? Parole trouble-fête des apprentissages. Le courant de la pédagogie dite institutionnelle avait naguère tenté de contenir ces débordements en essayant d'instituer la parole et son apprentissage comme outil de régulation du groupe-classe. Mais il est à noter que ces pratiques sont seulement restées celles d'un mouvement pédagogique et qu'on ne les rencontre guère qu'à l'école élémentaire ou dans l'enseignement spécialisé ; d'ailleurs dans le cadre de la poursuite d'objectifs plus éducatifs que langagiers.

Cela dit, sur les bulletins scolaires est portée une rubrique « oral » : les notes qu'on peut y voir évaluent des exposés, des interrogations orales (vs écrites), des récitations, la « participation » en classe : c'est selon. Mais que sanctionne-t-on alors ? La belle assurance en soi de tel élève qui s'est construit une image de lui suffisamment bonne pour oser s'exposer à toute la classe et au professeur ? Le bagou de cet autre élève que l'on sait leader en récréation et à la sortie de l'école et qui a acquis la certitude que par le langage il peut aisément construire le vraisemblable – qu'il

1. ou de manière extensive, même si les problématiques y sont différentes, les classes « spéciales » des collèges ; 3^e d'insertion par exemple.

distingue clairement du vrai, au point de parvenir toujours à donner brillamment le change ? Les inhibitions de tous ordres de cet autre élève ? Ou encore ces paroles d'élèves qui jalonnent la parole magistrale et qui donnent à l'enseignant l'illusion que la leçon avance, que les élèves comprennent ? Le risque est alors d'évaluer « l'enseignable », ainsi qu'en témoigne l'absence d'une didactique de l'oral sur le marché des sciences de l'éducation.

Mais, entend-on alors, il y a bien tout de même des oraux dans les examens. Comme si la prise de parole dans le groupe-classe face à ses pairs et à son professeur en était la propédeutique. Rien n'est moins sûr tant la situation d'oral d'examen et la situation d'oral en classe sont incomparables dans chacun de leurs paramètres. Peut-être même vaut-il mieux être « bon » à l'écrit pour réussir aux épreuves orales du bac français ? De manière toujours aussi paradoxale.

Face à cette confusion dans l'emploi du mot « oral » à l'école, la rédaction de RECHERCHES a donc choisi « PARLER » pour titre de ce numéro. Mot bien entendu aussi protéiforme que le mot « oral » puisque s'y trouvent intriqués de la même façon des savoir-faire linguistiques, langagiers (dans leur dimension verbale et non-verbale), communicationnels, conceptuels... Mais l'intérêt de ce terme est d'abord d'instituer le primat du sujet agissant, dans toute son opacité d'individu qui à aucun moment ne peut être totalement « réduit » à ses dimensions d'individu apprenant ; « parler » plus que représenter une somme de savoir-faire signifie une conduite complexe ; mot qui invite à essayer de penser l'élève dans sa globalité ainsi que le stipule la loi d'orientation de 1989. Le propos de ce numéro est en effet de dessiner les contours de la parole de l'élève : la parole de l'élève qui apprend, qui construit du savoir, dans ses bégaiements, ses silences et ses bavardages. Projet ambitieux donc. Et dont la problématique dépasse certainement le cadre de la classe de français.

La rédaction